

SANTÉ Lutte contre le cancer L'appareil qui aiguise les traitements

Le laboratoire d'oncobiologie de l'Institut régional du Cancer (IRC) développe depuis quelques années des techniques de pointe qui permettent d'améliorer la prise en charge des patients et la recherche clinique. Il vient de s'équiper d'un appareil de PCR Digitale (en anglais appelé *Digital polymerase chain reaction*) qui permet l'identification des mutations sur l'ADN relargué par les tumeurs dans la circulation sanguine, et cela sur simple prise de sang. L'objectif est d'améliorer le diagnostic et le suivi des patients atteints de cancers, en ajustant les traitements selon l'évaluation précoce de leur efficacité et/ou en proposant un changement de traitement aux patients en cas d'échappement. Les premiers à en bénéficier sont certains patients atteints de cancers du poumon. Dans les mois qui viennent, des analyses comparables seront réalisées

UNIVERSITÉ Parler du handicap

Une équipe d'étudiants de l'Université de Strasbourg (Unistra) a reçu, mardi à Paris, le prix du public pour sa vidéo « A la rencontre de l'autre, à la rencontre de soi » réalisée dans le cadre du concours « Vidéos handicap étudiant - Tous HanScène ». Organisé par l'association Tremplin études-Handicap-Entreprise pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes handicapées, ce concours invite les étudiants d'écoles supérieures de toute la France à mettre en scène leur regard sur le handicap à travers de courtes vidéos. Pour cette 4^e édition, 58 vidéos avaient été déposées par 34 établissements post-bac, dont l'Université de Strasbourg et l'EM Strasbourg. Ces vidéos « offrent un regard décomplexé sur le handicap. Elles démontrent par l'image que

chez les patients atteints de cancers du pancréas bénéficiant d'un traitement par chimiothérapie avant d'être opérés, les patients atteints de cancer colorectal et traités par des anticorps, ainsi que certains patients atteints de mélanomes. Un budget total de 110 000 euros a été couvert pour moitié par les comités du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de la Ligue contre le cancer. Le Cancéropôle Grand Est a apporté 25 000 euros, le Centre de lutte contre le cancer Paul Strauss et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg 15 000 euros chacun. Grâce à cet équipement, le laboratoire d'oncobiologie participe à deux projets de recherche clinique interrégionaux sur le cancer du pancréas et sur celui du poumon, cofinancés par la Région, le Cancéropôle Grand Est, l'Intergroupe Francophone de Cancérologie Thoracique et l'entreprise Astra-Zeneca.

handicap et études supérieures, c'est possible », se réjouissent les organisateurs. Cette récompense intervient au moment où l'Université de Strasbourg accueille pour la première fois, les 31 mars et 1^{er} avril, les journées nationales de regroupement des missions handicap qui ont réuni 120 professionnels issus de 60 universités membres du réseau handill. Entre 2009 et 2015, le nombre d'étudiants handicapés accueillis à l'Unistra est passé de 123 à 480, avec une prise en compte croissante des troubles dys- (langage et parole), psychiatriques, et des maladies invalidantes. « Les étudiants en situation de handicap reçoivent un accompagnement individualisé. Les solutions mises en place sont toutes personnalisées », indique l'Université.

HOROSCOPE

Bélier 21/03 - 20/04
TRAVAIL : Des hésitations préjudiciables. Vous devrez attendre d'autres occasions avec toute la peine et la patience que cela requiert. **AMOUR** : Vous campez sur des positions bizarres au lieu de vous remettre en question. **SANTÉ** : Nervosité.

Taureau 21/04 - 20/05
TRAVAIL : Vous avez raison de vous fier à votre intuition. Mais prenez quand même en compte des éléments concrets. **AMOUR** : Vous intriguez, vous plaisez, mais votre attitude, à la limite du cabotinage, finit par agacer. **SANTÉ** : Mangez léger.

Gémeaux 21/05 - 21/06
TRAVAIL : Sortez des sentiers battus. Quand on mérite mieux, on ne se contente pas d'à-peu-près ! **AMOUR** : Méfiez-vous d'un excès d'autoritarisme. Votre conjoint pourrait vous en tenir rigueur et à juste raison. **SANTÉ** : Ménagez votre dos.

Cancer 22/06 - 22/07
TRAVAIL : Même si vous êtes dans un bon jour, il importe néanmoins de bien aménager votre emploi du temps. **AMOUR** : On vous porte des sentiments profonds. Montrez-vous particulièrement prévenant et sentimental. **SANTÉ** : Moyenne.

Lion 23/07 - 22/08
TRAVAIL : Vous entreprenez trop de choses à la fois. Au final, rien n'est fini ni précis et votre crédibilité va en prendre un sacré coup. **AMOUR** : Tenez compte des avis de votre partenaire. Ils seront judicieux et opportuns ! **SANTÉ** : Bonne.

Vierge 23/08 - 22/09
TRAVAIL : Depuis que vous avez décidé de vous réjouir de ce qui va bien, vous prenez du recul sur les points négatifs. **AMOUR** : Vous n'en faites qu'à votre tête. Tenez compte de l'avis et des sentiments de l'être cher quand même ! **SANTÉ** : Pep.

Balance 23/09 - 22/10
TRAVAIL : La situation actuelle, qui selon vous ne peut pas être pire, pourrait bien à terme vous amener le meilleur. **AMOUR** : Vous avez l'impression que l'être n'est pas à votre écoute ces temps-ci. Détrompez-vous. **SANTÉ** : Légère fatigue.

Scorpion 23/10 - 21/11
TRAVAIL : Grosse journée en perspective. Évitez toute perte de temps en suivant un planning strict et précis. **AMOUR** : Plus vous vous démenez, moins vous êtes remercié. Il y a de quoi se poser certaines questions ! **SANTÉ** : Douleurs musculaires.

Sagittaire 22/11 - 20/12
TRAVAIL : Acceptez les critiques constructives. Elles permettent d'avancer et d'apprendre plus vite encore. **AMOUR** : Encore célibataire ! Pourtant, ces derniers temps, vous avez accumulé les occasions de faire des rencontres ! **SANTÉ** : Bougez !

Capricorne 21/12 - 19/01
TRAVAIL : Votre zèle ne vous attire pas que des amis parmi vos collègues. En faites-vous vraiment trop ? **AMOUR** : Vous êtes bien dans votre peau, et vous vous montrez ouvert et sensible avec votre entourage. **SANTÉ** : Problèmes nerveux.

Verseau 20/01 - 18/02
TRAVAIL : Vous êtes trop sûr de vous. Vous allez au-devant de sévères désillusions si vous continuez sur cette voie glissante. **AMOUR** : Vous êtes morose. Les sentiments ne sont pas au beau fixe et c'est dommage pour l'autre. **SANTÉ** : Moyenne.

Poissons 19/02 - 20/03
TRAVAIL : Forcez la chance ! Pour ce, provoquez une rencontre avec des gens influents et pouvant vous aider de façon constructive. **AMOUR** : Vous avez du mal à exprimer tout ce que vous ressentez pour votre partenaire. **SANTÉ** : Excellente.

CONSOMMATION

Détecteurs de fumée, un an après

Même si on ne peut pas nier que les détecteurs de fumée peuvent sauver des vies, de nombreux dysfonctionnements sont apparus. Piles qui faiblissent trop rapidement, poussière, mauvais emplacement... peuvent en être la cause.

Depuis le 8 mars 2015, au moins un détecteur de fumée doit être installé dans chaque logement. Certes, les bailleurs ont pu bénéficier d'un délai supplémentaire pour équiper leurs locaux. L'échéance était fixée au 31 décembre dernier. En principe, tous les logements collectifs et particuliers sont donc aujourd'hui pourvus. Il faut rappeler que l'objectif est de faire reculer le nombre de personnes perdant la vie suite à un incendie. Et selon la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, la mise en place des détecteurs de fumée a déjà pu sauver de nombreuses personnes en les tirant de leur sommeil à temps. Car, et c'est logique, c'est bien la nuit que les incendies sont les plus meurtriers.

Les dysfonctionnements les plus courants

Les consommateurs ont rencontré des problèmes de plusieurs ordres. Le premier d'entre eux concerne les détecteurs qui « bipent ». Certains particuliers, las d'entendre ce bruit incessant, ont cru trouver la parade en enlevant les piles. De fait, leur appareil est inopérant. En réalité, le bip sert à prévenir que la pile commence à faiblir. Il suffit donc d'en insérer de nouvelles pour que tout rentre dans l'ordre. Si la durée d'utilisation de piles alcalines est d'un an, on peut être surpris que celles-ci soient déjà vides au bout de quelques mois. L'explication se trouve certainement dans le fait que certains détecteurs de fu-



A l'heure actuelle, chaque logement devrait être équipé.

DOCUMENT REMIS

mée ont pu être stockés de longs mois avant d'être vendus. Normalement, les appareils munis de piles au lithium ont moins de chance d'avoir connu ce problème, leur durée de vie étant beaucoup plus longue (environ cinq ans).

Concernant le déclenchement de ce bip, certaines personnes ont tendance à le confondre avec une alarme ! Il faut savoir que la sonnerie déclenchée par la fumée d'un incendie est très puissante (85 dB). D'ailleurs, pour savoir à quoi cela correspond, il est conseillé d'appuyer sur le bouton « test ». La poussière est également source de déclenchement intempestif. En effet, chaque appareil a une chambre de détection et la poussière perturbe son bon fonctionnement. Coup de

chiffon ou aspirateur résolvent ce problème.

L'emplacement

L'emplacement du détecteur peut aussi être facteur de mise en route: trop près de la cuisine ou de la salle de bain avec leur fumée et vapeur d'eau, mais aussi d'un néon qui vibre ou d'un système de climatisation. Il ne faut pas hésiter à déplacer l'appareil pour ne plus subir ces fausses alertes. De même, lorsqu'on habite un petit appartement (studio), il ne faut pas oublier de ventiler les lieux. Il existe certains modèles avec une touche « pause » qui met hors circuit l'appareil pendant une dizaine de minutes.

Enfin, plus ennuyeux, lorsqu'un détecteur de fumée s'enclenche à tort lorsque le logement est

vide. Les pompiers qui interviennent risquent de casser la porte d'entrée pour rien. Malgré cela, pompiers et assureurs déconseillent fortement d'enlever les piles. À propos du déclenchement intempestif des détecteurs de fumée, l'AFA (Association française de l'assurance) précise : « Lorsque les pompiers se rendent sur place dans le cadre d'une intervention liée à un sinistre réel, tous les contrats multirisques habitation couvrent les dommages causés par les pompiers. Lorsqu'ils interviennent pour une fausse alerte, les dommages causés ne sont pas systématiquement couverts par les contrats multirisques habitation. Il convient donc de se référer à son contrat ou de faire le point avec son assureur. »

Normalement, en prenant les quelques précautions énoncées plus haut, et en écartant l'hypothèse très rare d'un appareil défectueux, aucun détecteur de fumée ne doit poser problème. ■

RICHARD NICOLINI

UN DÉTECTEUR DÉFECTUEUX ?

La DGCCRF (Répression des fraudes) fait la chasse aux détecteurs de fumée défectueux. Pour prendre connaissance des appareils concernés, il existe un site (*) qui les répertorie. Si votre appareil apparaît sur cette liste, le site vous informe de la marche à suivre.

* www.60millions-mag.com/daaf

ENVIRONNEMENT Conservatoire botanique d'Alsace

Les soutiens se fanent

Le conservatoire botanique d'Alsace, dont la mission est d'améliorer les connaissances de la flore et des milieux naturels dans un esprit de préservation, a un nouveau président: le conseiller régional Bernard Gerber. Il devra faire face à une baisse des aides départementales.

COMME BEAUCOUP d'organismes, le conservatoire botanique d'Alsace a été chamboulé par la réforme territoriale. Depuis décembre dernier, la présidente sortante n'étant plus conseillère régionale, le groupement d'intérêt public était en attente de connaître le nouvel élu représentant la Région Alsace - Champagne Ardenne - Lorraine au conseil d'administration, afin de pouvoir organiser de nouvelles élections pour la présidence. Mardi soir lors de l'assemblée générale du conservatoire botanique d'Alsace, Bernard Gerber, conseiller régional et vice-président de la commission environnement de la Région, a été élu à l'unanimité à ce poste. Il sera épaulé pour les trois années à venir par deux vice-présidents, Christel Kohler, adjointe au maire de Strasbourg et Michel Habig, vice-président du

conseil départemental du Haut-Rhin.

Pour une approche concertée des missions

Dès sa première séance, le nouveau président a dû défendre le CBA. Lors de la présentation du budget prévisionnel de 2016, les deux Départements, membres fondateurs du conservatoire, ont en effet annoncé une baisse de leurs aides, de 10 % pour le Bas-Rhin et de 30 % pour le Haut-Rhin. « Et nous ne pouvons nous prononcer sur notre implication au conservatoire botanique en 2017 », a prévenu Marcel Bauer, vice-président du conseil départemental du Bas-Rhin.

« Il est indispensable de clarifier les compétences des Départements et d'avoir une approche globale, a rétorqué Bernard Gerber. Cela nécessite un travail en concertation avec la Région et les Départements ! »

Zones humides

La vision globale est d'autant plus nécessaire qu'un grand programme pluriannuel s'annonce en partenariat avec les conservatoires botaniques de Lorraine et de Champagne-Ardenne sur les zones humides. Le conservatoire alsacien a également prévu la mise en œuvre



Le faux-indigo, une espèce ornementale envahissante. PHOTO NICOLAS SIMLER

des plans d'action pour la préservation de l'œillet superbe et de la gesse du marais, deux espèces emblématiques des prairies du Ried.

Le CBA s'emparera également davantage des questions d'espèces exotiques envahissantes. « Nous allons en particulier nous préoccuper du faux-indigo que nous observons depuis quelques années en Alsace centrale, a détaillé Corinna Buisson, directrice du conservatoi-

re. Cette espèce ornementale à croissance rapide que l'on observe pour l'instant au bord des routes risque de s'étendre vers la réserve naturelle régionale de l'illwald. Une fois installée sur les berges des cours d'eau, elle se propage très rapidement, au risque de faire disparaître les espèces typiques des bords de l'eau. » ■

@ www.conservatoire-botanique-alsace.fr